



PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le 3 février 2010 - 14h00

COMMUNIQUE n°8

ALERTE ROUGE

- 1. Maintenu pour l'archipel des Iles sous le vent (ISLV)**
- 2. A compter de 18h ce jour pour l'archipel des Iles du vent (IDV)**

ALERTE ORANGE

Maintenu dans les archipels des Australes et des Tuamotu

Cyclone tropical Oli

OLI est passée au stade de cyclone tropical. Le phénomène était situé vers 11h aux alentours de MOPELIA.

Point de situation et évolution :

ISLV :

Bora Bora : le lagon est agité, les vents moyens constatés ce matin s'élèvent à 54 km/h (98km/h en pointe). 650 touristes ont été mis en sécurité dans les structures hôtelières – 1 intervention a été nécessaire dans le lagon, à 1h ce matin, pour le sauvetage d'un pêcheur.

Maupiti : la mer est agitée, les vents moyens atteignent 75km/h, avec de fortes averses et une mer grosse.

Le phénomène devrait continuer de s'amplifier, avec des effets prévus de fortes précipitations, de vagues de 4 à 6 m, hors lagon, ainsi que des rafales de vent à plus de 130 km/h.

IDV :

Les premières rafales se font sentir depuis ce matin, accompagnées d'une forte houle. La passe de Papeete est fermée. Les vents se renforceront et le passage au plus près d'Oli est prévu dans la nuit de mercredi à jeudi.

En conséquence, le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française a décidé de déclencher l'Alerte Rouge sur les IDV, à compter de 18h00 ce jour, mercredi 3 février 2010. La circulation sera interdite sur les IDV à partir de 21h00.

Il est demandé aux habitants des ISLV, IDV, de rester chez eux ou de rejoindre un des abris mis en place par leur commune avant l'interdiction de circuler en cas de doute sur la résistance de leur habitation, et d'écouter les informations retransmises par les radios.

L'alerte orange est maintenue sur les Archipels des Australes et Tuamotu

Les mesures de prudence préconisées pour ces archipels en alerte orange sont maintenues. Celles-ci consistent principalement à :

- se tenir informé en écoutant la radio (prévoir des piles de rechange) ou tout autre média ;
- disposer de provisions d'eau et d'aliments pour un à deux jours,
- protéger les toitures et les baies vitrées.

Le numéro vert du Haut-Commissariat est activé au 444 210

Le prochain communiqué sera diffusé mercredi 3 février à 18 heures

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr - www.presidence.pf